



Rencontres Régionales Habitat et Santé-Environnement

Parcours précarité énergétique
12 octobre 2021



Quelques questions pour
commencer...

A vous de jouer !



▶ **Question 1 : En quelle unité mesure-t-on la consommation d'énergie d'un ménage ?**

1. En Watts (W)
 2. En calories (Cal)
 3. En kilowattheures (kWh)
 4. En Euros (€)
-
-
-

► **Question 1 : En quelle unité mesure-t-on la consommation d'énergie d'un ménage ?**

1. En Watts (W)
2. En calories (Cal)
- 3. En kilowattheures (kWh)**
4. En Euros (€)

Consommation d'énergie (kWh)
= puissance (W) x temps (h)

► **Question 2 : Combien consomme une ampoule de 12 W allumée pendant 10 heures ?**

1. 12 W
2. 0,12 kWh
3. 120 kWh
4. 10 heures



▶ **Question 2 : Combien consomme une ampoule de 12 W allumée pendant 10 heures ?**

1. 12 W
2. **0,12 kWh**
3. 120 kWh
4. 10 heures

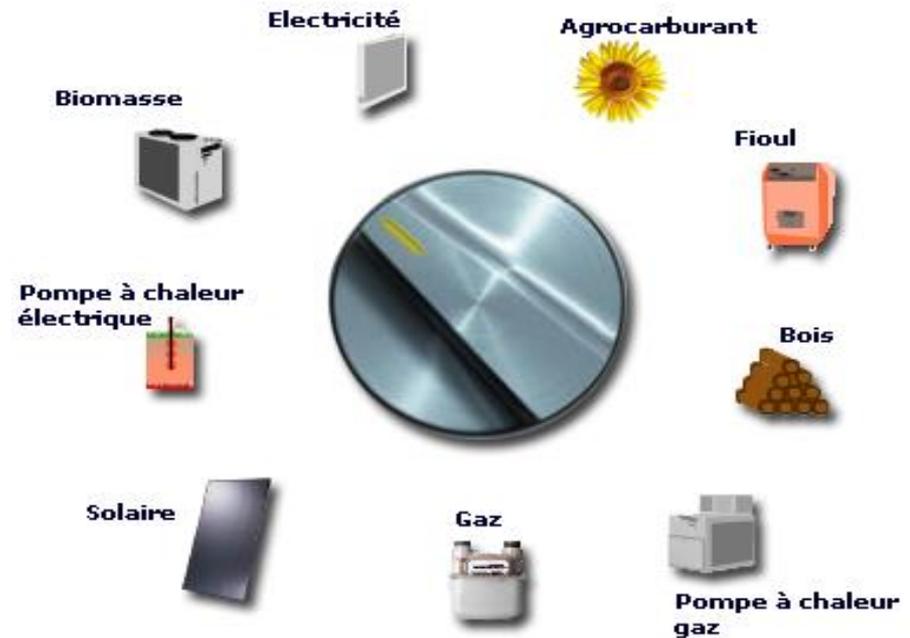
$$12 \text{ (W)} * 10 \text{ (heures)} = 120 \text{ Wh}$$

$$1 \text{ kW} = 1000 \text{ W}$$

$$120 \text{ (Wh)} / 1000 = 0,12 \text{ kWh}$$

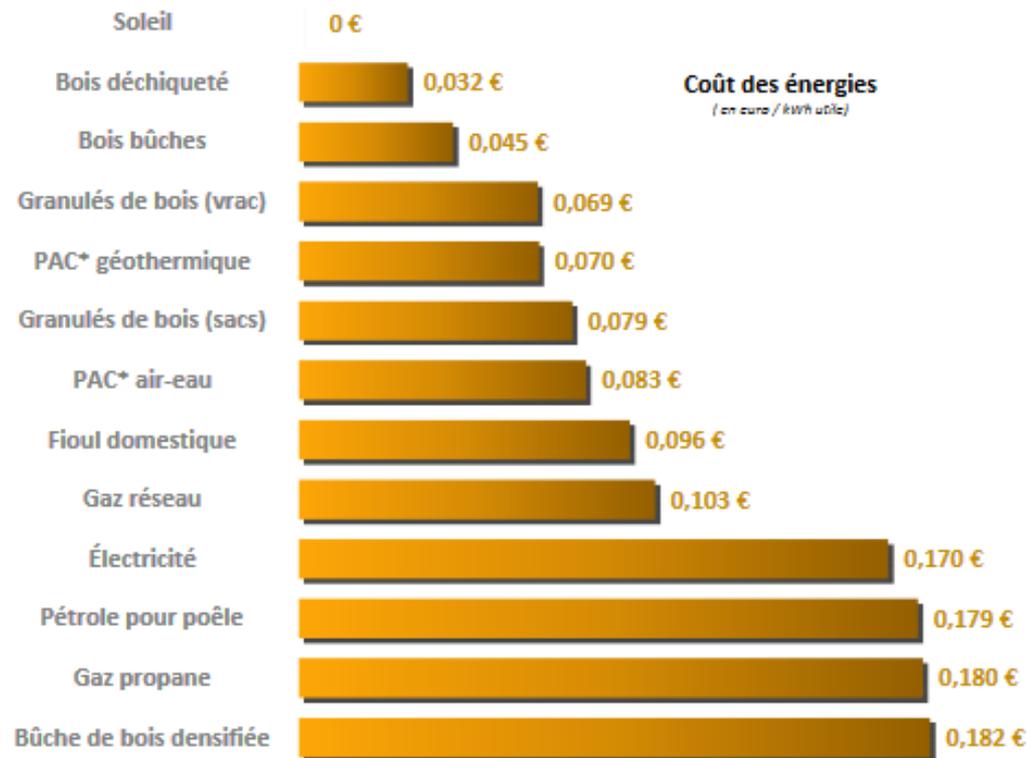
▶ Question 3 : Laquelle de ces énergies est la plus chère ?

1. Le gaz de ville
2. Le bois (en granulés)
3. L'électricité
4. Le fioul domestique



▶ Question 3 : Laquelle de ces énergies est la plus chère ?

1. Le gaz de ville
2. Le bois (en granulés)
3. L'électricité
4. Le fioul domestique



* PAC : Pompe à chaleur

Source : Retrouvez l'argus de l'énergie mis à jour chaque trimestre sur le site internet : www.ajena.org

▶ **Question 4 : Quelle est la part du secteur résidentiel dans la consommation d'énergie en France ?**

Parmi les 4 secteurs : agriculture, industrie, résidentiel, transport

1. 20 %
 2. 45 %
 3. 32 %
 4. 3 %
-
-
-

▶ **Question 4 : Quelle est la part du secteur résidentiel dans la consommation d'énergie en France ?**

Parmi les 4 secteurs : agriculture, industrie, résidentiel, transport

1. 20 % = industrie
2. **45 % = résidentiel**
3. 32 % = transport
4. 3 % = agriculture

- LA FRANCE COMPTE ENVIRONS **32 MILLIONS** DE LOGEMENTS.
- **61%** ONT ÉTÉ CONSTRUITS **AVANT 1975**, DATE DE LA 1^{ÈRE} RÈGLEMENTATION THERMIQUE

Source : Bilan énergétique de la France pour 2018, Commissariat général au développement durable

▶ **Question 5 : Quel est le poste le plus important dans la consommation d'énergie des ménages ?**

1. Chauffage
2. Appareils électriques
3. Eau chaude sanitaire
4. Cuisson



▶ **Question 5 : Quel est le poste le plus important dans la consommation d'énergie des ménages ?**

- 1. Chauffage = 66 %**
2. Appareils électriques = 17 %
3. Eau chaude sanitaire = 11 %
4. Cuisson = 5 %

Source : CEREN, Chiffres-clés Climat Air et Energie, 2018 ADEME

Qu'est-ce que la précarité énergétique ?



La précarité énergétique

- ▶ En France, une définition a été apportée dans la **loi Grenelle 2 en 2010** :
 - ▶ « Est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des **difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires** en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat »



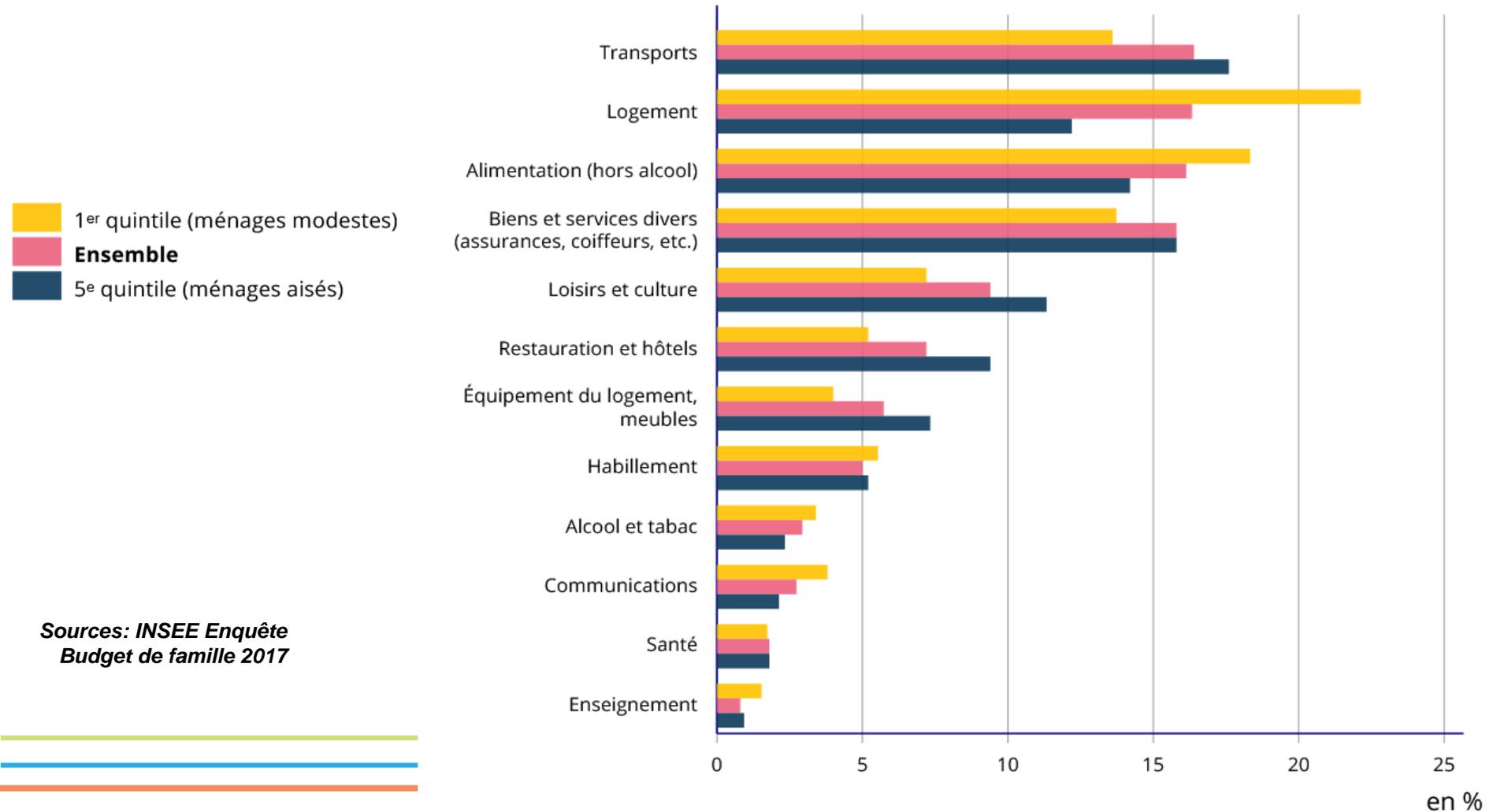
1^{er} facteur : les revenus

► **L'insuffisance de ressources financières** est le facteur qui exprime la plus forte probabilité pour un individu de vivre en situation de précarité énergétique

- Bénéficiaires de minimas sociaux
- Emplois précaires
- Retraités

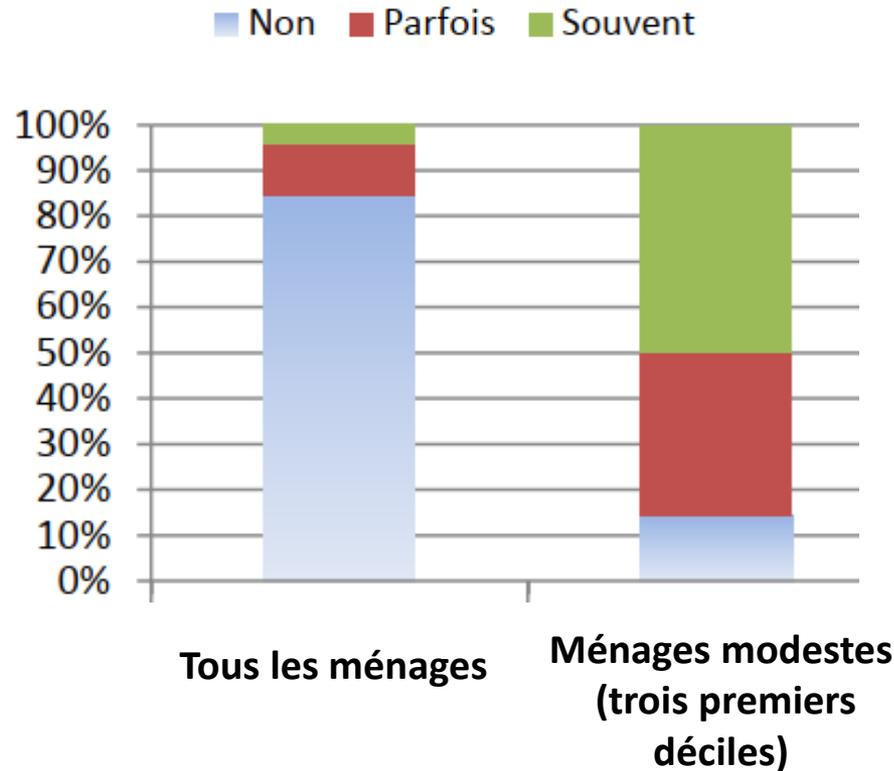


► Poids du logement dans les dépenses des ménages



1^{er} facteur : les revenus

Difficultés pour régler ses factures d'énergie

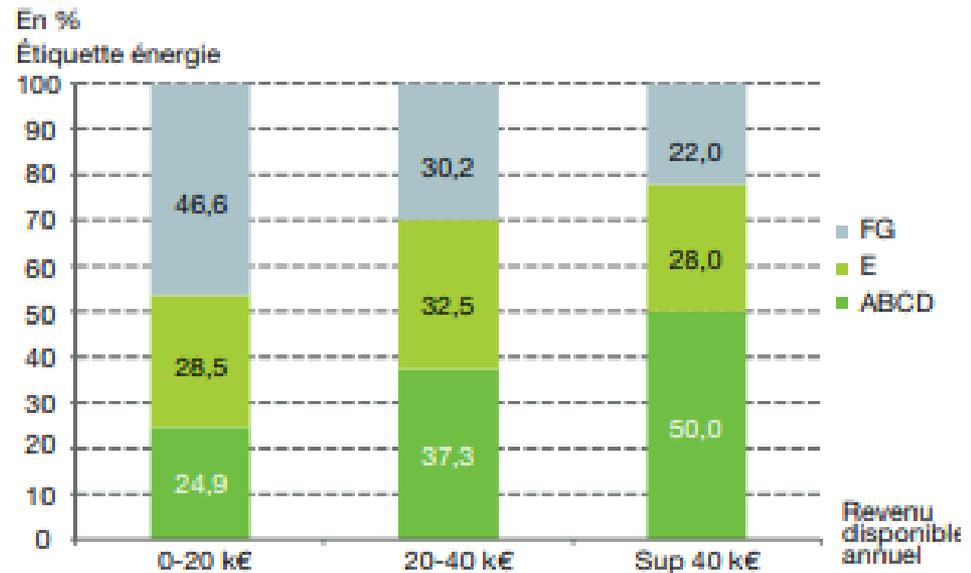


Données issues de l'enquête PHEBUS, 2013

2^{ème} facteur : les logements

- ▶ Les logements anciens sont mal conçus d'un point de vue énergétique. Ils consomment beaucoup d'énergie.
- ▶ C'est le cas des logements construits avant 1975, date à partir de laquelle une loi a imposé d'isoler
- ▶ Les logements de bonne qualité du parc privé sont inaccessibles aux revenus modestes

Répartition des étiquettes énergie selon le revenu annuel disponible



source : Enquête PHEBUS 2013

2^{ème} facteur : les logements

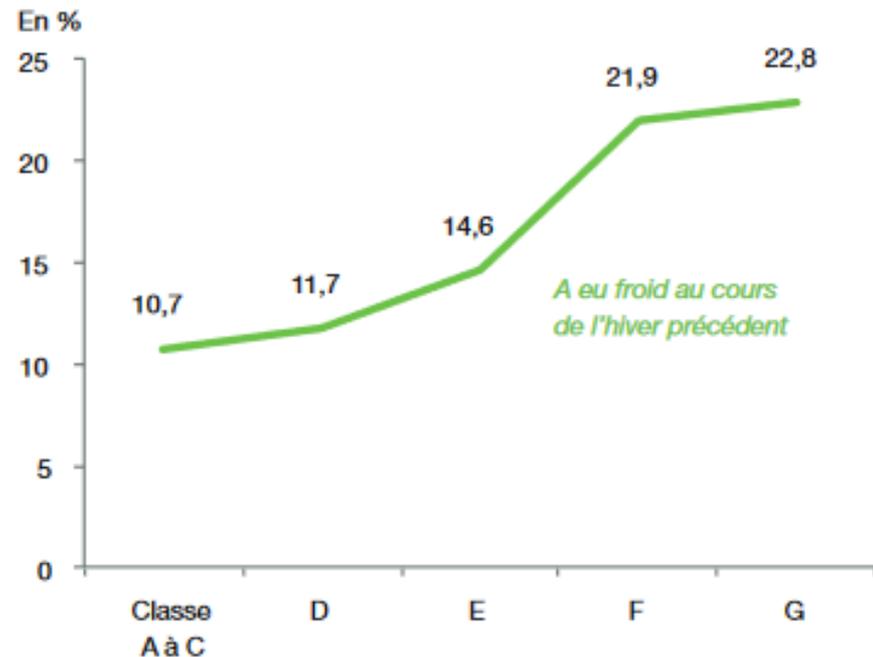
- ▶ 21 % des ménages français (5,6 millions) déclarent avoir froid dans leur logement parmi lesquels 41 % font partie des trois premiers déciles (2,2 millions)

Données issues de l'enquête PHEBUS, 2013

- ▶ Sensation de froid et étiquette énergie du logement :

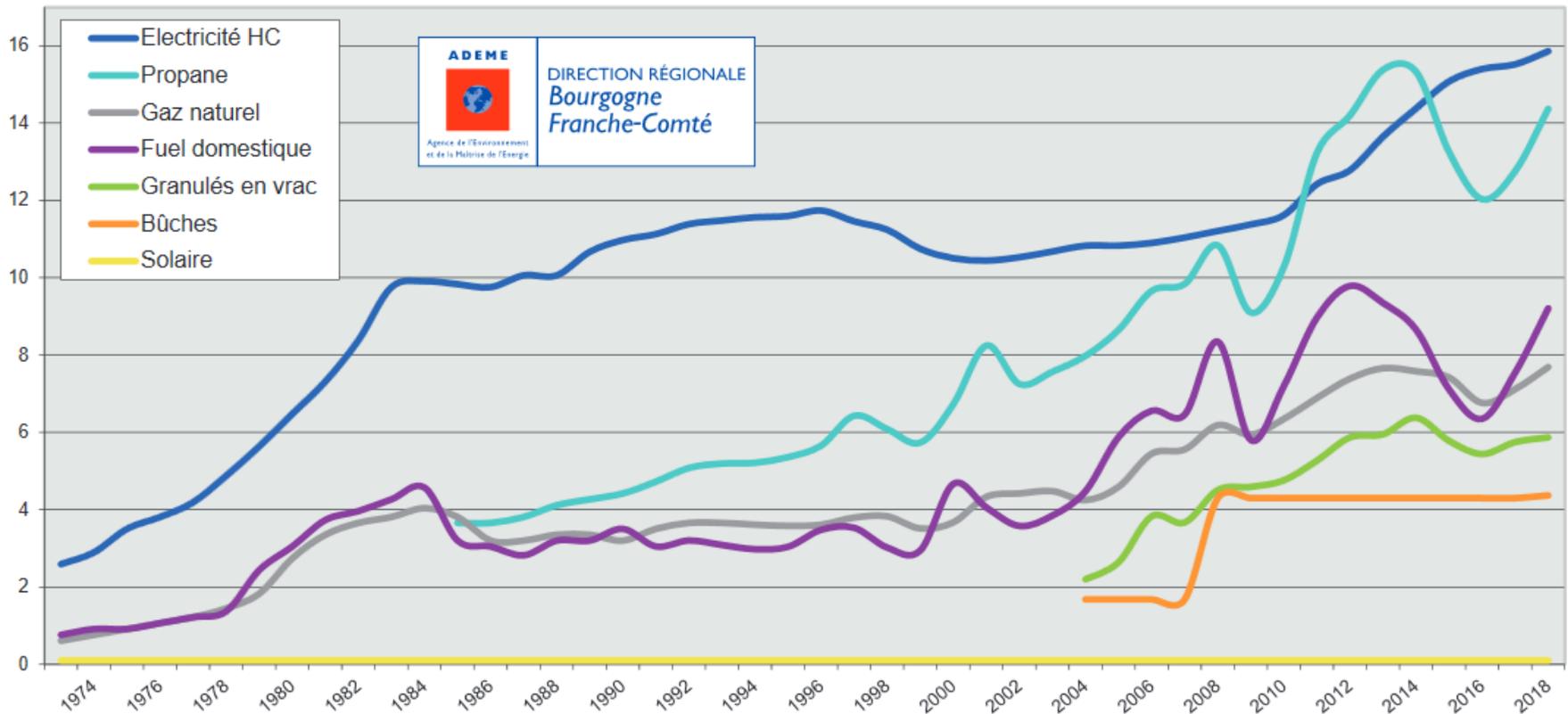
Pourcentage des ménages ayant eu froid selon l'étiquette énergie du logement

Sources : SoeS, enquête PHEBUS, DGFIP

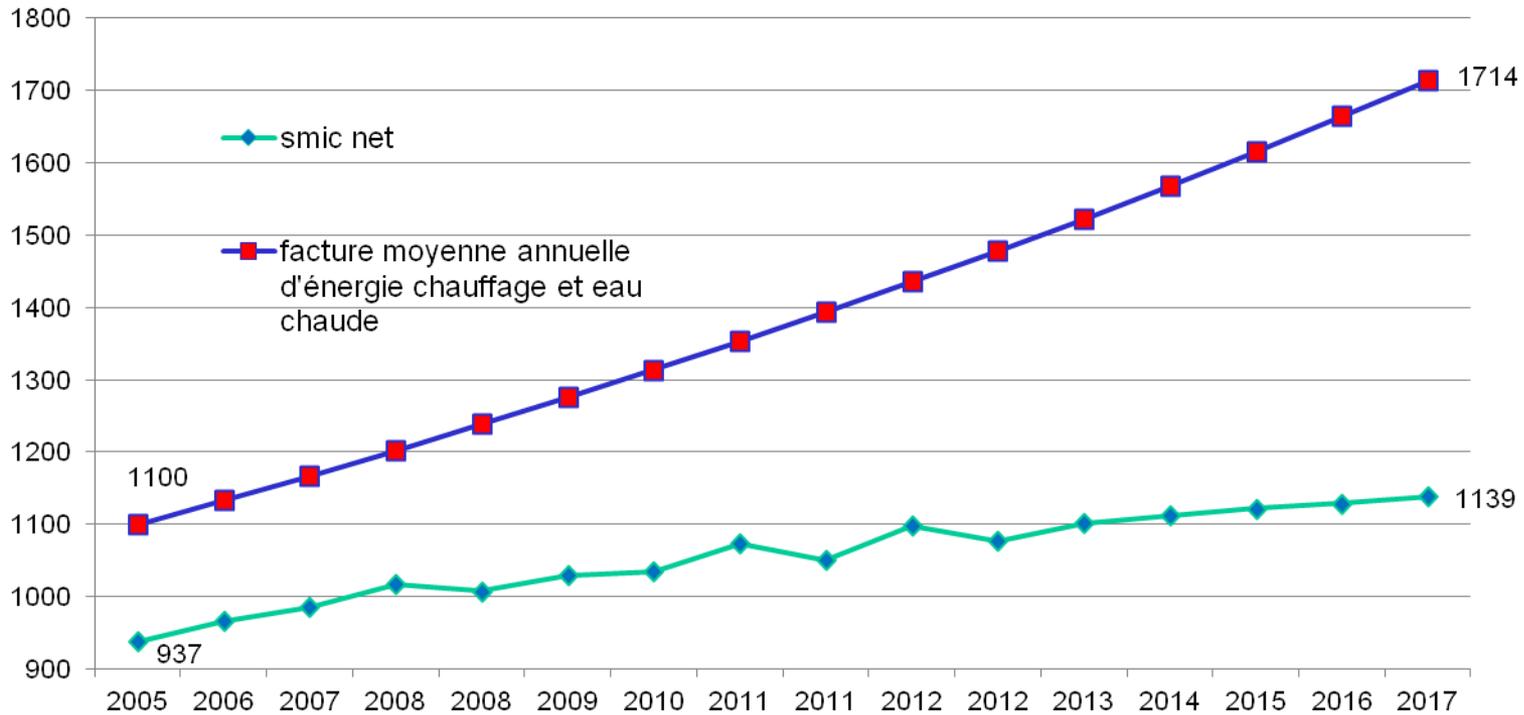


3^{ème} facteur : le prix de l'énergie

- ▶ Le prix des énergies ne cessent de croître, sous la **pression de la demande** et de la **diminution des ressources**

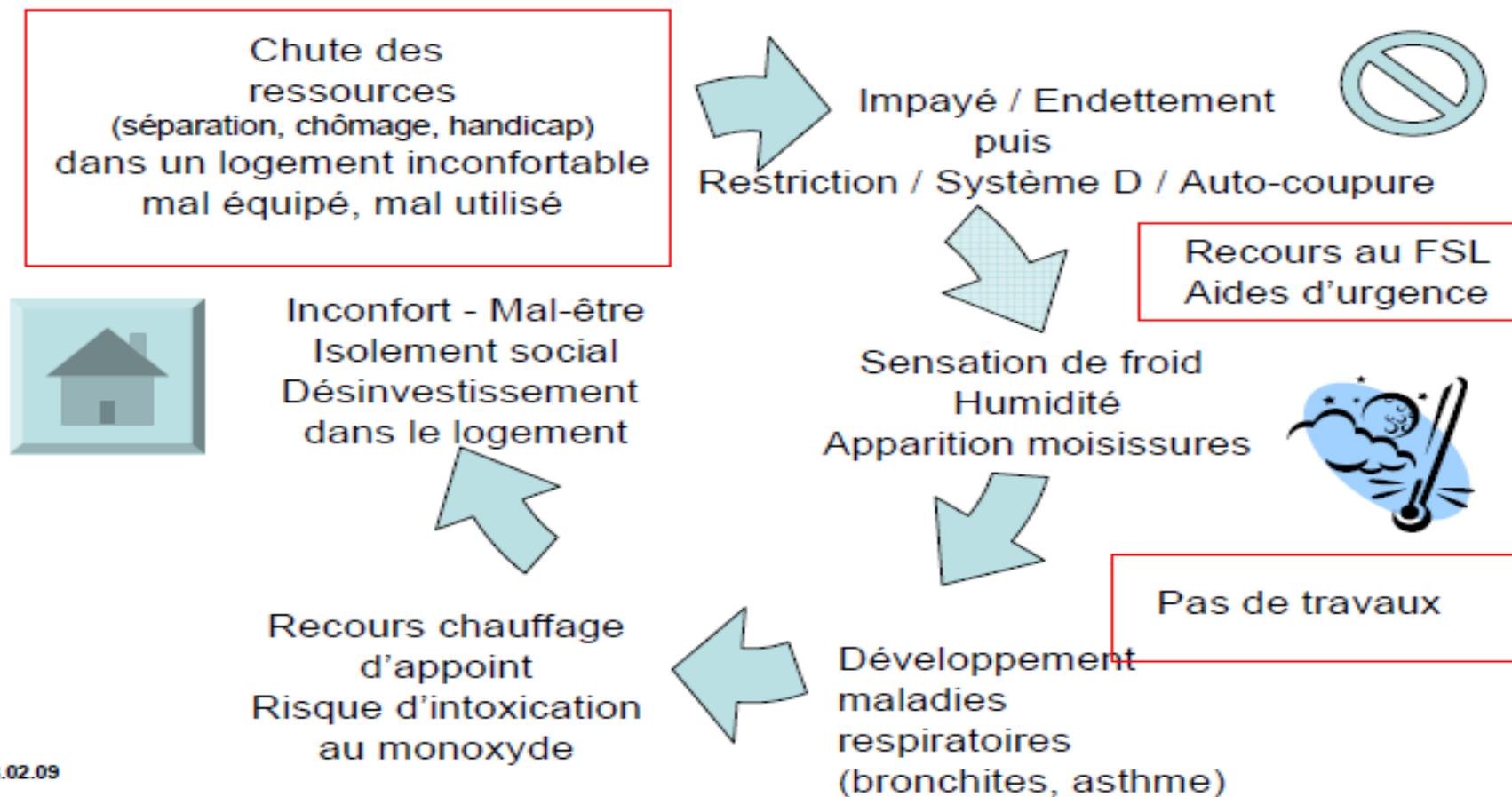


Evolution de la facture moyenne chauffage et eau chaude / SMIC



**Le prix de l'énergie augmente
plus vite que les salaires**

Spirale de la précarité énergétique



Quelles sont les évolutions réglementaires ?

- ▶ Décret dit « travaux embarqués »
- ▶ Evolutions du DPE (Diagnostic de Performance Energétique)
- ▶ Evolutions du décret décence et loi climat et résilience



Décret « travaux embarqués »

- ▶ **Décret dit « travaux embarqués » du 30 mai 2016** : les travaux de ravalement de façade doivent intégrer une isolation thermique
- Définition du ravalement : "la réfection de l'enduit existant, le remplacement d'un parement existant ou la mise en place d'un nouveau parement, concernant au moins 50 % d'une paroi d'un bâtiment, hors ouvertures »
- Mais de nombreuses **exceptions** à cette obligation... Plusieurs motifs d'exonérations possibles :
 - Raison urbanistique
 - Raison architecturale
 - Raison économique
 - ...



► Un Diagnostic de Performance Energétique, plus lisible et opposable depuis le 1^{er} juillet 2021 :

Avant

s.a.r.l. ADOBE **Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)**

N° : 2017-09-11-9216 / 1
 Réf. Adresse : 1772V1013993@
 Référence du logiciel validé : ImmPACT DPE Version 7A
 Valable jusqu'au : 13/09/2027
 Type de bâtiment : Maison individuelle
 Année de construction : entre 1948 et 1974
 Surface habitable : 97,5 m²
 Adresse : Cache bouton 72300 SABLÉ-SUR-SARTHE

Date de visite : 12/09/2017
 Date d'établissement : 14/09/2017
 Diagnostiqueur : VANNIER Delphine
 SARL ADOBE – 2 TER RUE DE L'HOPITAL – 72350 BRULON
 Tél. : 02 43 95 26 32 Email : secretariat@sarladobe.fr
 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par ICCRF ADRENES. Le N° du certificat est DP003359 délivré le 26/06/2017 et expiré le 25/06/2021.

Propriétaire :
 Nom : Succession CHOFFAT Olivier
 Adresse : Cache bouton 72300 SABLÉ-SUR-SARTHE

Consommations annuelles par énergie
 obtenues par la méthode 3CL-DPE, version 3.3, prix moyens des énergies indexés au 15/08/2015

	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie (TTC)
	détail par énergie et par usage en kWh _{ep}	détail par usage en kWh _{ep}	
Chauffage	- Electrique : 6955 kWh/ep - Bois : 4215 kWh/ep	22100 kWh/ep	1127 € TTC
Eau chaude sanitaire	- Electrique : 2640 kWh/ep	6810 kWh/ep	289 € TTC
Refroidissement	-	-	-
Abonnements	-	-	201 € TTC
CONSUMATION D'ENERGIE POUR LES USAGES RECENSES	- Electrique : 9595 kWh/ep - Bois : 4215 kWh/ep	28970 kWh/ep	1617 € TTC

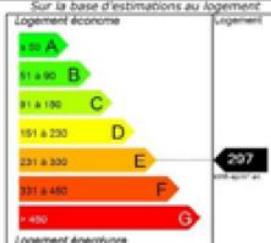
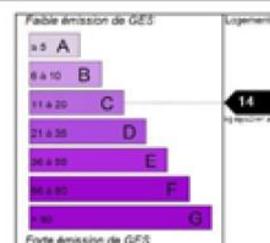
Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Consommation conventionnelle : 297 kWh/ep/m².an

Émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Estimation des émissions : 14 kg CO₂/m².an

Sur la base d'émissions au logement

Après

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2020210532
 établi le : 12/07/2021
 valable jusqu'au : 12/07/2031

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : [curl_gouv_guide_pedagogique](#)

adresse : 42 avenue de la République, 44000 Nantes
 type de bien : maison individuelle
 année de construction : 2003
 surface habitable : 150m²

propriétaire : Jean Dupont
 adresse : place de la Mairie, 44000 Nantes

Performance énergétique

logement très performant

A
B
C
D
E
F
G

consommation (énergie primaire) : 216 kWh/m².an
 émissions : 52* kg CO₂/m².an

passoire énergétique

logement extrêmement consommateur d'énergie

* Dont émissions de gaz à effet de serre

peu d'émissions de CO₂
 A
B
C
D
E
F
G

52 kg CO₂/m².an

émissions de CO₂ très importantes

Ce logement émet 7933 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 41 507 km parcourus en voiture.
 Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fuel, etc.)

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6.

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.

entre 2620€ et 3560€ par an

Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

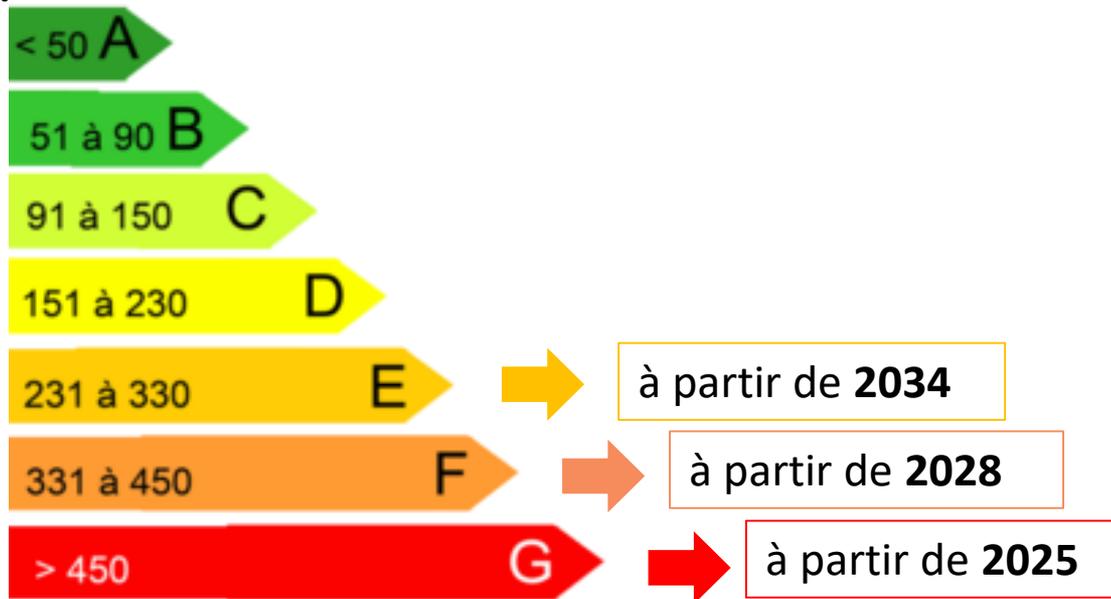
Informations diagnostiqueur
PM Diagnostics
 12 grande rue,
 44000 Nantes
 diagnostiqueur : Pierre Martin

tel : 02 88 22 33 09
 email : Pierre@pm-diagnostics.fr
 n° de certification : FR410230 49
 organisme de certification : CERTIF 311

LOGO

Evolutions du décret décence et loi climat et résilience

- ▶ **La loi TECV de 2015** intègre la notion **d'un seuil de performance énergétique** dans les critères de logement décent.
- ▶ La Loi **Climat et résilience de 2021** précise les évolutions de ce seuil :



Et aussi :

- Gel des loyers à partir de 2022 pour les logements F et G
- Transmission automatique du DPE à la CAF



Merci de votre attention

► Contact :

Association GEFOSAT

33 Bis rue du Faubourg Saint Jaumes

34000 Montpellier

04 67 13 80 90

www.gefosat.org

Laura GAZAIX

laura.gazaix@gefosat.org

04 67 13 86 58

